

Communiqué de presse

15 septembre 2025

La Région-Bourgogne-Franche-Comté interdite de parole à Charnay-Lès-Mâcon : Jérôme Durain rappelle que le Conseil Régional doit être respecté

Dans le cadre de sa politique en direction des collectivités locales « Territoires en Action » et de son dispositif de soutien à la rénovation énergétique « Effilogis », la Région Bourgogne-Franche-Comté a apporté une aide déterminante au projet de rénovation du Centre Sportif Maurice Chevalier de Charnay-Lès-Mâcon. Sur un investissement global de 3 millions d'euros, la Région porte 27% du projet, soient 820 000 euros.

Dans ces conditions, la collectivité régionale ne peut accepter de se retrouver invisibilisée lors des inaugurations liées à ce type de soutien ainsi qu'il en a été ce samedi 13 septembre à Charnay-Lès-Mâcon. La maire de la commune a en effet purement et simplement refusé que la parole soit donnée à l'élu représentant le Président du Conseil Régional pendant cette manifestation publique.

« La Région Bourgogne-Franche-Comté met en place des politiques ambitieuses en direction des territoires, rappelle Jérôme Durain, Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté. J'attends donc que le Conseil régional soit respecté et que les soutiens qu'il apporte soient valorisés à leur juste niveau. Les élus représentant notre collectivité ne peuvent ainsi être privés de parole. C'est un principe élémentaire de notre vie locale, et plus encore un principe républicain sur lequel chacun peut se retrouver ».